



Sanction pour délit de fuite devant un contrôleur de bus

Par **ete**, le **24/07/2015** à **16:46**

Bonjour notre fils de 19ans a eu la mauvaise idée de vouloir prendre le bus sans payer..un contrôleur l'a interpellé, il a pris peur il s'est sauvé en bousculant cette personne qui s'est légèrement blessé en tombant..le contrôleur a évidemment porté plainte..nous venons de recevoir un appel téléphonique du commissariat et notre fils a avoué tout de suite...nous attendons la convocation du commissariat..à noter que notre fils n'a jamais eu de soucis avec la justice...que risque t il? la sanction sera t elle noté sur son casier judiciaire car il habite toujours chez nous et en tant que parent que suis assistante maternelle agréé et j'ai peur de perdre mon travail car pour mon renouvellement d'agrément la pmi demande casier judiciaire de toute personne majeur habitant à mon domicile..la new vient de nous tomber dessus faut il prendre un avocat? merci pour votre réponse

Par **ete**, le **25/07/2015** à **17:00**

Personne ne nous renseigne?